

## ÉVOLUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS

FFH 8

La composition de l'avifaune est continuellement remodelée sous l'influence de multiples facteurs dont le plus déterminant est l'altération des habitats. Les oiseaux communs font l'objet de suivis annuels en Wallonie : leurs populations sont globalement en diminution sur le long terme, en concordance avec la tendance observée au niveau européen<sup>1</sup>.

## Surveillance paneuropéenne

Du fait de leur position élevée dans les chaînes alimentaires, de leur grande variété d'exigences écologiques et d'un temps de réaction rapide face aux changements environnementaux, les oiseaux constituent un bon indicateur de l'état de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes. C'est pourquoi la plupart des pays européens ont mis en place des programmes de suivi des oiseaux nicheurs les plus répandus qui s'intègrent dans un système de surveillance continental<sup>2</sup>. La Wallonie y est associée : des relevés annuels par point d'écoute sont effectués pour les espèces communes de l'avifaune wallonne, soit 75 espèces, qui ne représentent que 43 % des espèces nicheuses mais plus de 96 % de l'avifaune en termes d'effectifs<sup>3</sup>. Un indice relatif d'abondance est calculé pour chaque espèce et une tendance à long terme peut être estimée.

## Tendance globale à la diminution

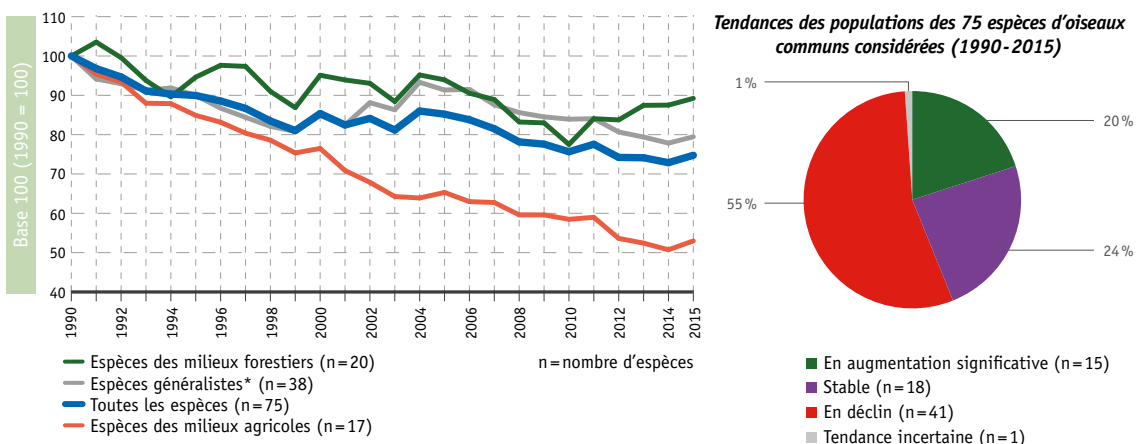
Les populations wallonnes d'oiseaux communs sont globalement en diminution sur le long terme : -25 % entre 1990 et 2015. Sur les 75 espèces considérées, 15 étaient en augmentation significative sur la période, 18 étaient stables, 41 étaient en déclin et une espèce montrait une tendance incertaine. Les oiseaux des milieux agricoles présentaient la diminution la plus flagrante (-47 %) avec une tendance qui pourrait être en train de s'inverser depuis 2011. En ce qui concerne les espèces généralistes, les populations sont retombées à un niveau inférieur de 20 % à l'effectif moyen de 1990.

## Efficacité des méthodes agro-environnementales (MAE)

L'avifaune agricole souffre de l'agriculture intensive (utilisation de produits phytopharmaceutiques<sup>4</sup>, augmentation de la taille des parcelles et perte des éléments structurants du paysage<sup>5</sup> entraînant une réduction des ressources alimentaires et des sites de nidification...). Son évolution reste préoccupante malgré l'instauration de la conditionnalité des aides agricoles<sup>6</sup> et la mise en œuvre des MAE<sup>7</sup>. Sur base des courbes de tendance des espèces typiques des zones de cultures d'une part et des zones de prairies d'autre part, l'efficacité des MAE dans ces deux contextes agricoles peut être estimée<sup>8</sup> : il semble qu'aucun impact positif des MAE appliquées en zone de culture ne soit détectable à l'échelle globale, même si des effets locaux peuvent être observés ; en revanche, une stabilisation de la tendance pouvant être liée à l'augmentation des surfaces de prairies en MAE<sup>9</sup> est observée. Une étude récente<sup>10</sup> semble montrer l'efficacité de MAE adaptées pour la conservation d'une espèce rare et emblématique des prairies ardennaises, le tarier des prés : les effectifs d'une des dernières populations ont augmenté de 40 % entre 2010 et 2014. Une étude similaire est en cours pour le bruant proyer qui est, avec la perdrix grise, l'oiseau des cultures ayant connu le plus fort déclin au cours de ces 30 dernières années.

[1] [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu) | [2] *Pan-European common bird monitoring scheme* : [www.ebcc.info](http://www.ebcc.info) | [3] À noter que d'autres inventaires, intensifs et ponctuels, sont organisés, pour la réalisation d'un atlas p. ex. (Jacob *et al.*, 2010) | [4] → AGRI 6 | [5] → AGRI 1 | [6] → CONTRÔLE 4 | [7] Aménagements et pratiques volontaires visant la conservation et l'amélioration de l'environnement en zone agricole ; → AGRI 10 | [8] Aves, 2014a | [9] MAE "prairie naturelle" et "prairie de haute valeur biologique" | [10] Aves, 2014b

Fig. FFH 8-1 Évolution des effectifs d'oiseaux communs en Wallonie



\* Ni strictement agricoles, ni strictement forestières

REEW 2017 – Sources : Aves-Natagora ; SPW - DG03 - DEMNA (programme ISB/SURWAL)